

Conseil de la Faculté du 02 décembre 2022

Relevé des délibérations

Présents : 14 sur 25 (quorum à 13).

Le Conseil de la Faculté a approuvé :

- **Maquette et matrice financière du DU MOP** (vote en CFVU le 25/11/2022)
- **Convention de partenariat avec l'EM Lyon** (vote pour une reconduite d'un an seulement. Mandat donné à l'équipe décanale pour renégocier une convention partenariale pluriannuelle, concernant la deuxième année et la clause de confidentialité)
- **Convention partenariale avec l'université de SHERBROOKE au sujet du master JAEC**
- **Tableau de synthèse des attendus et modalités de sélections en masters**
- **La demande de subvention adressée par l'association du M2 Droit des affaires comparées, à hauteur de 750€.**

Lyon, le 2 décembre 2022



Adrien BASCOULERGUE,
Doyen de la faculté de droit Julie-
Victoire Daubié